

2011/3838 - Réaménagement de la place des Tapis à Lyon 4e - Opération n° 54041001 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. 2009-3 - Programme 00012 - Montant 248 500 euros TTC - Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique et versement d'une participation financière à la Communauté urbaine de Lyon (Direction des Espaces Verts) (BMO du 12/09/2011, p. 1861)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Là on va dans le 4^e, place des Tapis pour un réaménagement. Il est vrai que cet espace a été un site historique puisque c'était la gare de la voie ferrée entre la Croix-Rousse et Bourg en Bresse. Elle s'est un peu étiolée, elle s'est un peu déformée et aujourd'hui on a affaire à une forme urbaine assez éclatée.

Alors dans le 4^e, on s'éclate, mais là l'éclatement se fait au profit tout à la fois je dirais, de la voiture, c'est-à-dire, du déplacement, avec la mise en danger des piétons. Elle se fait avec du stationnement, mais globalement, quand j'ai vu qu'il y avait quelque chose comme 7 500 m² d'espace, je n'y ai pas cru. Parce qu'on ne le voit pas. Parce qu'il n'y a plus d'espaces publics, parce que ce n'est pas un espace apaisé, ce n'est pas un espace, je dirai cordial.

Alors, la difficulté, c'est tout à la fois de reconstituer un espace public, de conserver les fonctions bouquinistes, vogue, commerçants, cafés, etc...et également de faire en sorte que l'équilibre satisfasse à peu près l'ensemble des usagers.

Ce que j'ai vu du bilan de la concertation engagée avec Dominique Bolliet, avec David Kimelfeld, avec Gérard Claisse, j'en oublie, qu'ils m'en excusent -la première réunion a été un peu plus rude que celle de restitution ou que les ateliers-. Globalement, ce que j'ai vu sur le bilan de la concertation «Grand Lyon», que l'on a voté à la dernière séance, était plutôt satisfaisant. Le commissaire enquêteur dit : « ...attention faites en sorte que les livraisons des commerçants puissent subsister, etc... ».

Il n'y a pas 85 places de stationnement supprimées. Mais je pense que soit Dominique Bolliet, soit David Kimelfeld le préciseront. Ce n'est pas l'éradication de la voiture. Il s'agit du rééquilibrage et les retrouvailles de la population avec un espace public qui a disparu. Voilà ce que je voulais dire.

La concertation est déjà largement entamée, mais lorsque l'on aura établi le cahier des charges et choisi le maître d'œuvre, il y aura de nouveau une période de concertation. Première phase des travaux : automne 2013 ou premier trimestre 2014. Il ne faut pas que ça dérape. Enfin la phase II, deuxième trimestre fin 2014, mais apaisée et appâtée par la première phase des travaux. Je ne doute pas que les habitants attendent la seconde avec impatience. Voilà ce que je voulais vous dire.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'interviens pour le 4^e arrondissement, parce que j'ai mes raisons d'intervenir...

(Rires.)

M. LE MAIRE : Ah bon, on l'espère bien, autrement n'intervenez pas !

(Applaudissements.)

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Effectivement, la place des Tapis avait besoin d'être réaménagée, nul ne peut le contester. C'est d'ailleurs un projet partagé par tous puisque présent dans les programmes de campagne de 2008 des principaux candidats.

Ce nœud routier coincé effectivement, entre le boulevard de la Croix-Rousse et le boulevard des Canuts, la rue de Cuire et la rue de la Terrasse ne pouvait rester en l'état.

S'il faut veiller à l'intégration des différentes forces vives et économiques que sont les commerces, les cafés, la vogue et les bouquinistes, utilisateurs de ce lieu, il faut aussi penser aux nombreux riverains tant sur les accès à leur domicile que sur les usages bruyants de cette place.

Bien que votre postulat de départ pour ce réaménagement fût la suppression totale de toute circulation et stationnement, je vous sais gré d'avoir su écouter les commerçants de la Croix-Rousse en maintenant une voie de circulation et une dizaine de places de stationnement sur le cours des Tapis, car il ne faut pas oublier que des gens travaillent place des Tapis et alentours, qu'ils participent ainsi au développement de notre quartier et que nous avons donc l'obligation de prendre en considération leurs demandes.

Aussi la question du stationnement reste entière avec la suppression quand même de plus de 60 places et même si vous proposez comme alternative le parking du Gros Caillou, il reste cependant inaccessible pour beaucoup tant par le coût que par la distance, et aussi, l'équilibre reste donc bien fragile.

Aussi, je voudrais souligner l'importance que nous accordons au respect de tous les usagers de cette place, le tout piéton comme le tout voiture n'est jamais un bon choix. Merci.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, juste trois points.

D'abord, il s'agit d'un site important pour l'équilibre du 4^e arrondissement, du plateau, puisqu'il est au carrefour de plusieurs axes majeurs qui devaient être sécurisés, améliorés du point de vue de son fonctionnement. De ce point de vue, la délibération prend bien en compte l'ensemble des priorités.

Le deuxième point que je voudrais soulever, c'est que la concertation a effectivement été tout à fait adaptée et va se poursuivre. Ceci étant dit, je voudrais souligner la nécessité absolue, dans l'avenir, de bien tenir les équilibres évoqués dans la délibération à savoir, l'équilibre entre les besoins des riverains et les besoins des activités économiques, en particulier dans ces sites encaissés et qui servent souvent de caisse de résonnance. Il est absolument indispensable d'avoir un fonctionnement maîtrisé des terrasses pour ne citer que cet exemple. Je crois que de ce point de vue, il faudra être très attentif jusqu'au bout dans la concrétisation de ce beau projet.

M. KIMELFELD David, Maire du 4^e arrondissement : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, moi aussi j'ai mes raisons d'intervenir sur la place des Tapis comme Mme d'Anglejan, puisqu'on y habite tous les deux.

Je voudrais aussi associer Dominique Bolliet à mon intervention très courte, simplement pour dire que c'est finalement la même satisfaction que la semaine dernière en Conseil de communauté au Grand Lyon. On arrive à un bon compromis. Je crois que les uns et les autres l'on dit. La concertation : ce sont plus de 700 personnes qui ont assisté à celle-ci. Nous avons été au-delà simplement, des réunions je dirais, obligatoires à la concertation en réunissant les commerçants, plus de 6 ou 7 fois, et cela remplit nos objectifs, vous l'avez dit, les trois objectifs : l'amélioration des flux des transports en commun et des véhicules, la sécurisation des piétons et bien évidemment la qualité de l'espace public, un espace public, comme l'a dit Gilles Buna, apaisé et cordial.

Simplement, sur le parking qui était un « invariant » du projet, qui n'était pas soumis à la concertation, je tiens à le redire, une réponse que vous avez commencé à esquisser Madame d'Anglejan, c'est bien évidemment le parking Gros Caillou, puisqu'aujourd'hui on a un volant de 125 à 150 places en permanence disponibles sur ce parking souterrain pour répondre à une demande horaire, c'est-à-dire, des gens qui viennent faire leurs courses à la Croix-Rousse, qui viennent consommer à la Croix-Rousse.

Et puis une future extension du stationnement payant, on vous l'a demandé également pour les mêmes raisons dans votre arrondissement, en tout cas dans l'arrondissement dans lequel vous exercez vos talents de conseillère d'arrondissement et de conseillère municipale. De la même façon nous demandons cette extension du stationnement payant qui viendra aussi réguler un certain nombre de problèmes. Nous avons lu, ici ou là, certaines propositions des plus surprenantes, notamment un parking souterrain. Je rappelle que sous cette place, on peut faire un parking bon an, mal an, de 50 places. Quand on sait qu'un équilibre financier sur un tel ouvrage est de 300-400 places, on voit bien que cela ne tient pas.

Au passage, effectivement, je rajoute que ce ne sont pas 85 places mais 60 qui seront éliminées. Il est plus facile, a priori, de compter les coûts pour les primaires que pour les places de stationnement. J'invite d'ailleurs Mme d'Anglejan à proposer à M. Broliquier de compter une par une les places sur la place des Tapis !

Très rapidement, pour répondre à Yves Fournel, je vais bien évidemment dans son sens et je crois que nous serons, comme nous l'avons d'ailleurs été lors de la première concertation, très attentifs aux futurs usages de cette place. Il y a un premier engagement y compris des commerçants de la place, en particulier des bars et restaurants de ne pas aller sur une extension des terrasses. Je crois que nous sommes sur une base assez claire et bien évidemment nous continuerons à travailler sur cette réalisation qui je pense, sera belle et profitera à tous les Lyonnais et les Lyonnaises. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)